

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le
11 octobre 2023 à 19 h.
Au local du Service de garde de l'école.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Jessica Létourneau, parent
Madame Sophie Fournier, parent
Madame Emmanuelle Dion, parent
Monsieur Jonathan Fortin, parent
Monsieur Samuel Tremblay, parent
Madame Martine Perron, enseignante
Madame Isabelle Lachance, enseignante
Monsieur Yan Beaulieu, enseignant
Madame Anne Morisset, orthopédagogue
Madame Nadine Dallaire, éducatrice service de garde
Madame Eliane Rioux, responsable service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Madame Marie-Claude Breton, directrice

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

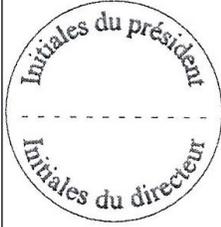
Madame Mélanie Fournier, parent

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

La directrice, Madame Marie-Claude Breton, accueille les membres.

2. PRISE DE PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice, Madame Marie-Claude Breton, constate le Quorum et ouvre la
séance à 19h.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

CE23/24-006

CE23/24-007

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Anne Morisset, membre, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. ÉLECTIONS

Madame Marie-Claude Breton, directrice, explique les différents postes du conseil d'établissement. Les membres peuvent se proposer ou proposer quelqu'un d'autre.

4.1 Poste de président ou de présidente

Madame Emmanuelle Dion se propose pour la présidence.

4.2 Poste de vice-président ou vice-présidente

Monsieur Jonathan Fortin se propose pour la vice-présidence.

4.3 Poste de secrétaire

Madame Jessica Létourneau se propose pour le poste de secrétaire.

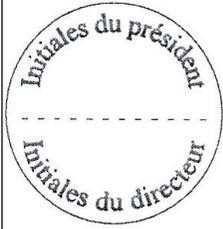
4.4 Poste de trésorier

Madame Sophie Fournier se propose pour le poste de trésorière.

Les postes sont nommés par acclamation.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Mot des représentants au comité de parents

Aucune communication n'a été reçue pour le moment.

6.2 Mot de la direction

La première communication aux parents sera disponible le 15 octobre.

Une nouvelle formule est prévue pour le projet éducatif 23-27. Ce dernier doit être déposé le 20 novembre au centre de services scolaires. Il sera présenté aux membres du CE à la séance de décembre.

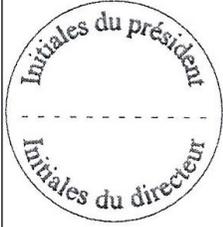
La déclaration de la clientèle s'est déroulée le 29 septembre.

La directrice est en communication avec la ville de Lévis concernant le nouvel emplacement de la traverse d'écolier.

Le programme d'aide à la classe est toujours en vigueur cette année. Il a été proposé aux éducateurs du service de garde d'effectuer des heures d'aide à la classe. Malgré toutes les heures offertes par les éducateurs, il y a encore un besoin. Malgré la disponibilité budgétaire, il reste difficile de trouver davantage de ressources. De plus, un soutien supplémentaire serait requis en éducation spécialisée.

Événements depuis la rentrée

- L'activité de la rentrée, Aquaterre, a eu lieu le 14 septembre et a été apprécié des élèves ;
- Des pommes ont été offertes aux élèves ;
- En lien avec le sondage SEVEC pour le volet appartenance à l'école, l'équipe-école a présenté le thème de la rentrée aux élèves. Le thème de cette année est « Des mots qui font du bien, des mots pour aller loin ». Afin de travailler l'écriture, les élèves ont reçu un passeport de valeurs/habilités à travailler à chacun des mois ;
- L'école a reçu la visite du maire de Lévis et de l'équipe de cyclistes du grand défi Pierre Lavoie. Ils ont présenté le montant amassé pour l'école lors du défi et ont encouragé les élèves à vivre des défis ;



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

- Un jeu et des balançoires ont été installés dans la cour ;
- Des activités parascolaires offertes par les spécialistes en musique (Chorale) et en éducation physique (Basketball) ont débutées ;
- Des élèves ont participé au Cross-country des Navigateurs le 6 octobre ;
- Deux exercices d'évacuation ont été effectués, lors de la période de classe et au service de garde.

6.3 Mot des membres du personnel

Les membres du personnel n'ont pas d'information à transmettre à cette rencontre.

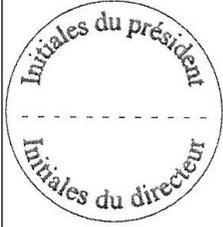
6.4 Mot du service de garde

La période de déclaration de la clientèle a, à nouveau, été un travail ardu dû aux nombreuses absences pour maladie. Il y a 206 élèves inscrits au service régulier. Le minimum de 200 élèves est donc atteint afin d'assurer le poste d'éducateur de classe principale.

En lien avec les sondages et le sentiment d'appartenance, le service de garde a créé la Brigade du bonheur. La brigade est composée d'élèves de 5^e et 6^e année. Ces derniers sont jumelés avec des élèves de maternelle et 1^{ère} année. Leur rôle est effectué principalement sur l'heure du dîner. Ils accompagnent les élèves plus jeunes et les aident dans l'habillage, par exemple. Éventuellement, les élèves de 4^e année seront jumelés avec des élèves de maternelle 4 ans. La démarche est un succès.

Les éducateurs volontaires ont débuté l'aide à la classe.

Monsieur André a débuté le soccer en fin de journée avec les élèves de 4^e à 6^e année. Les élèves de 2^e et 3^e année seront prochainement invités à s'y inscrire.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

7. POINTS D'ÉCHANGE

CE23/24-008

7.1 Règles de régie interne du conseil d'établissement (ÉTABLIT)

La directrice présente la Régie interne de l'école aux membres du C.É.

Un membre propose de retirer les années en page 8.

7.2 Calendrier des rencontres (APPROBATION)

La directrice présente les dates des rencontres du CÉ 23-24 :

- Mercredi 6 septembre AGA
- Mercredi 11 octobre (9)
- Mercredi 13 décembre (10)
- Mardi 6 février (7)
- Mercredi 27 mars (6)
- Mercredi 1^{er} mai (6)
- Mercredi 12 juin (3)

Il est proposé par Jonathan Fortin, membre et résolu :

QUE les dates de rencontres du CÉ 23-24 soient adoptées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

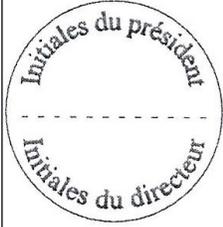
CE23/24-009

7.3 Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement (ADOPTÉ)

Il est proposé par Sophie Fournier, membre et résolu :

QUE le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

CE23/24-010

7.4 Formation obligatoire pour les nouveaux membres (INFORMATION)

La directrice transmettra les liens vers les formations aux nouveaux membres.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

7.5 Activités éducatives (INFORMATION/APPROBATION)

La directrice présente les activités éducatives à approuver.

Il est proposé par Martine Perron, membre et résolu :

QUE les activités éducatives proposées soient adoptées telles que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.6 Marché de Noël (INFORMATION)

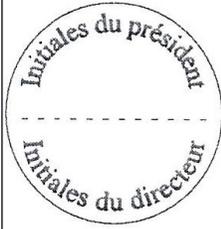
La responsable du service de garde annonce que le marché de Noël sera de retour.

Le marché aura lieu jeudi le 7 décembre.

7.7 Formation aux parents (Mesure 15024)-suggestions (INFORMATION/APPROBATION)

L'abonnement à Aider son enfant prendra fin en janvier. Afin d'aider dans la décision de renouveler ou non l'abonnement, un membre propose de demander s'il est possible d'obtenir les statistiques d'accès.

La directrice suggère la création d'une banque de livres ressources à prêter par les enseignants et les professionnels aux parents selon les besoins. Un membre propose que l'école diffuse une liste d'ouvrages pertinents.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

CE23/24-011

La directrice propose de regarder la possibilité de faire venir un conférencier à l'école.

7.8 Facturation aux parents

La directrice nous informe que la facturation sera transmise prochainement par Mozaik dans le dossier de l'enfant.

7.9 Journées pédagogiques du service de garde

Madame Éliane Rioux, responsable du service de garde, informe qu'il y a des limites d'inscription aux journées pédagogiques en raison des contraintes liées à la disponibilité de la main d'œuvre. Il est donc possible d'accueillir 100 élèves en sortie et 15 élèves à l'école. Il se pourrait, qu'éventuellement, il ne soit plus possible d'offrir le service à l'école lors de sortie à l'extérieur.

Il est proposé par Jonathan Fortin, membre et résolu :

QUE les limitations d'inscription proposées soient adoptées telles que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

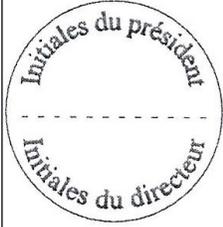
7.10 Vêtements la Martinière

La directrice, nous rappelle que la campagne de financement avec Sports Contact est toujours en cours.

On propose qu'un rappel, via une communication Facebook et un point dans l'info-parents, soit fait. Il est également proposé de voir la possibilité d'avoir une table au marché de Noël pour faire la promotion de la campagne.

7.11 Financement

Les membres s'informent sur la relance de campagne de financement utilisées les années précédentes, soit la vente de coupon pizza et le tirage.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École La Martinière**

N° de la résolution
ou annotation

CE23/24-012

8. DIVERS

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Sophie Fournier, membre, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 20 h 59.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(signature)
La présidente

(signature)
La directrice